

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 12

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle campagne d'« enfants du monde » : Publication d'un livre-jeu sur la sécurité routière

(A.T.S.) « Enfants du monde », la branche suisse de l'union internationale pour la protection de l'enfance (U.I.P.E.), a présenté à Berne sa campagne annuelle : la vente d'un livre-jeu sur la sécurité routière.

Au cours d'une conférence de presse, le président d'« Enfants du monde », M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, a relevé les buts de cette campagne : protéger les enfants grâce à la récolte de fonds, contribuer à mieux faire connaître dans tout le pays les activités d'« Enfants du monde » et mettre l'accent sur la sécurité routière.

Tous les aspects de la sécurité routière sont traités dans ce livre édité en trois langues et sur la circulation routière. En compagnie d'Astérix, Obélix et Lucky Luke, toute la famille qui contient en outre trois jeux pourra, selon M. Daniel Gos, secrétaire général d'« Enfants du monde », s'instruire ou se rafraîchir la mémoire tout en s'amusant.

Recommandé par l'Automobile-Club de Suisse, le Touring-Club suisse, la Fédération routière suisse, la Fédération motocycliste suisse et le B.P.A., le livre-jeu d'« Enfants du monde » bénéficie en outre de l'appui du Département fédéral de justice et police et de son chef, le conseiller fédéral Kurt Furgler, qui préside le comité d'honneur pour la publication de cet ouvrage et qui a souligné, au cours de la conférence de presse, l'importance que son Département attache à la protection des enfants contre les accidents de la circulation.

revue de **Pr^{is}sE**



canton
de berne

Des cadeaux intelligents

(V.V.B.) La traditionnelle exposition-vente de Noël du petit artisanat bernois aura lieu, à nouveau, au Musée des arts et métiers de la Kornhaus, du 25 novembre au 23 décembre. Cette année aussi, ce sont une centaine d'exposants qui sont attendus. Les visiteurs — l'an dernier ils furent plus de 20 000 — pourront se laisser tenter par des cadeaux de Noël judicieux et choisir entre une foule d'objets artisanaux, céramique, bijoux, meubles rustiques, etc. L'entrée est libre et il n'y a aucune obligation d'achat.

Le 27 novembre, on a fêté le « Zibelemärit » à Berne

(V.V.B.) En souvenir de la reconstruction de la ville, après le grand incendie du 14 mai 1405 à Berne, et de l'aide apportée à leurs voisins, à cette occasion, par les paysans fribourgeois venus à la rescousse, on organise chaque année, le quatrième lundi de novembre, le traditionnel « Zibelemärit » ou marché aux oignons. On y trouve toutes sortes de belles et bonnes choses à ce grand marché annuel, car ce sont environ 350 bancs de marché qui

s'installent sur la place du Palais du Parlement et dans les rues et les places avoisinantes, mais ce sont surtout les oignons qui sont les rois de la fête. Déjà auparavant, c'étaient eux qui étaient les maîtres du marché, à côté des autres produits de la campagne offerts ce jour-là, c'est ainsi qu'ils donnent, aujourd'hui encore, leur nom à cette grande fête populaire bernoise. Le « Zibelemärit » est le jour de l'oignon, plus de 40 tonnes de ce légume aromatique sont habituellement écoulées ce lundi-là. Dans les restaurants du centre de la ville, règne alors le fumet des oignons cuits : celui qui se respecte goûte avec plaisir le gâteau, la soupe ou la purée d'oignons. De plus, le « Zibelemärit », aux portes de l'hiver, est avant tout une fête de la bonne humeur et de la cordialité : carrousels, foire sur la Schützenmatte, bataille de confetti à la Spitalgasse, premières châtaignes rôties et, parfois aussi, première neige.

Illumination pour Noël et l'Avent dans les rues de Berne

(V.V.B.) Des commerçants pleins d'initiative et des graphistes de talent se sont, cette année encore, efforcés de donner aux rues de la vieille ville une décoration de classe et une illumination de fête pendant les semaines qui précèdent Noël. Dans ce brillant décor, se dérouleront à nouveau les 3 soirées d'achats des vendredis 7,

15 et 22 décembre, soirées qui sont également fort appréciées des habitants de la banlieue proche ou lointaine. Même ceux qui n'apprécient guère l'agitation et la fièvre commerciale qui précèdent cette fête, découvrent à tous les coins de la ville illuminée que Noël est à la porte.

Trouver Berne dans sa valise

(V.V.B.) « Berne in the bag », c'est ainsi que s'appelle le carnet de bons qui, grâce à l'initiative de l'Office du tourisme de la ville, sera à nouveau remis cet hiver (du 1^{er} novembre 1972 à fin mars 1973) aux touristes venus d'outre-mer munis d'un billet d'avion individuel (à l'exclusion des groupes et des vols charter), en provenance de n'importe quel aéroport extra-européen, ou quittant notre pays pour un lieu de destination situé hors d'Europe. Cet hiver aussi, on a voulu rendre leur séjour dans la ville fédérale aussi agréable que possible. En plus d'un portefeuille de documentation sur la ville et ses curiosités, cet attrayant carnet de bons contient, à côté de nombreuses « petites attentions », des entrées gratuites dans les musées, les boîtes de nuit et autres lieux de divertissement. Il s'y ajoute une carte journalière valable sur l'ensemble du réseau des transports publics de la ville, une entrée gratuite au théâtre d'avant-garde appelé « Refuge des Zähringen » (Zähringen-Refugium), la remise sans frais d'une voiture de location pour une journée. Et ce n'est pas tout... ce providentiel carnet contient encore d'autres bons ; pour des apéritifs et autres boissons dans un grand nombre de bars et de restaurants, pour des repas même... de la soupe à la goulash au fromage en copeaux, en passant par les fameux rösti ber-

nois. Bons, encore, pour toutes sortes de souvenirs, pour des cartes postales illustrées, des diapos, et enfin — last but not least — pour un billet de la loterie suisse SEVA, billet qui pourrait rapporter, avec un peu de chance, un quart de million à l'heureux gagnant. Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, le touriste qui peut profiter de « Berne in the bag » quittera la ville plus riche qu'avant.

Iii canton de neuchâtel

vers un vote cantonal pour les étrangers ?

(A.T.S.) Les ressortissants étrangers établis dans le canton de Neuchâtel pourront-ils bientôt aller voter ? La réponse n'est certes pas pour aujourd'hui. Toutefois, un premier pas a été fait dans cette optique, dans la capitale de la république neuchâteloise où s'achevait la session extraordinaire du grand Conseil qui avait débuté la veille. A cette occasion, un certain nombre de motions démeurées en suspens ont été développées par leurs auteurs, dont en particulier, deux textes déposés en 1970 par les groupes socialiste et popiste, demandant qu'on s'active à mieux intégrer les ressortissants étrangers dans la communauté nationale par une participation accrue à la vie civique et qu'on accorde aux étrangers jouissant, dans le canton de Neuchâtel, du droit de vote sur le plan communal, le droit de vote en matière cantonale.

Un grand débat a suivi le développement des deux motions qui, finalement, ont été acceptées de justesse. Auparavant, le chef du Département de justice,

M. René Meylan, avait, au nom du Gouvernement cantonal, demandé aux députés de rejeter celles-ci, estimant que le climat politique créé en Suisse par les initiatives de M. James Schwarzenbach était peu propice à une innovation de ce genre. Il avait également souligné qu'il serait, à son avis, anormal que des Italiens, par exemple, puissent continuer à aller voter dans leur pays tout en votant en Suisse.

Catéchisme et confirmation, vent nouveau sur l'Eglise neuchâteloise

(A.T.S./S.P.P.) Le catéchisme et la confirmation étaient à l'ordre du jour du synode de l'église réformée réuni il y a quelques semaines à Neuchâtel sous la présidence du pasteur Auguste Lebet.

Le synode a décidé de supprimer la cérémonie de confirmation à l'âge de 16 ans et d'admettre les enfants baptisés à la Sainte Cène avant cet âge à des conditions à déterminer. Corrélativement, il est prévu d'introduire dans l'ensemble de l'église neuchâteloise un catéchisme pour enfants de 10 à 11 ans. L'enseignement biblique donné à ce moment-là dans les écoles pourra être supprimé. Les paroisses sont invitées à collaborer par régions pour la formation de « catéchèses » laïcs et à associer les parents à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Par ces nouvelles dispositions, qui seront introduites progressivement, l'église entend dissiper les malentendus que suscite la pratique actuelle de la confirmation et répondre aux aspirations spirituelles des préadolescents.

Les citoyens neuchâtelois ayant refusé le 24 septembre dernier

de porter au budget de l'Etat un crédit annuel de 50 000 F pour l'aide au tiers monde, le synode considère que cet échec d'une cause chère à l'Eglise tient à un manque d'information.

Aussi adopte-t-il une résolution invitant les représentants des partis et des Eglises groupés dans l'association neuchâteloise pour l'aide au tiers monde à intensifier cette information. Dès 1973 l'Eglise consacrera 10 % des sommes dévolues au tiers monde à un même effort d'information.

Il y a 50 ans mourait Philippe Godet

(C.P.S.) Il y a tout juste un demi-siècle mourait un grand Neuchâtelois : Philippe Godet, né le 23 avril 1850. Il fit ses études à Neuchâtel, Bâle, Berlin et Paris. Avocat, rédacteur du « Franc Tireur » et de « La Suisse libérale », professeur de littérature française à l'Ecole supérieure de jeunes filles et au Gymnase cantonal, il devint professeur à l'Académie puis à l'Université.

Poète, critique, historien, polémiste redoutable et spirituel, homme politique, il lutta pour les principes fédéraux et fédéralistes, la conservation des monuments du passé, les traditions civiques et le respect de la langue. Comme homme de lettres, son influence fut considérable en Suisse romande.

Il collabora à de nombreux périodiques, présida la Société cantonale d'histoire et fit partie du Comité du « Musée neuchâtelois ». Son « Histoire littéraire de la Suisse française », publiée en 1890, fut couronnée par l'Académie française. Parmi ses œuvres nombreuses et variées, on peut citer la pièce « Neuchâtel Suisse », représen-

tée en 1898 à l'occasion du Cinquantenaire de la République, l'histoire de la « Caisse d'Epargne de Neuchâtel », les biographies des peintres Auguste Bachelin et A. de Meuron, les « Pages d'hier et d'avant-hier », ainsi que des souvenirs de jeunesse. Durant une trentaine d'années, il fut l'âme du populaire almanach « Le Messager Boîteux ».

Pendant la première guerre mondiale, Philippe Godet fut un des principaux porte-voix de l'opinion romande ; il présida le Comité neuchâtelois pour les réfugiés belges.

Docteur honoris causa des Universités de Genève et de Lausanne, commandeur de la Légion d'honneur, il mourut le 27 septembre 1922. Pour honorer la carrière exceptionnelle de cet illustre écrivain et patriote, Neuchâtel lui fit des funérailles officielles.

Son nom a été donné au quai reliant la place Pury au quai Louis-Perrier, à Neuchâtel.

Importante découverte dans la baie d'Auvernier

(A.T.S.) Au cours de fouilles subaquatiques, le service cantonal d'archéologie de Neuchâtel a découvert récemment dans la baie d'Auvernier, à l'endroit où se trouve un village préhistorique, incendié et immergé actuellement sous 2 mètres d'eau, plusieurs disques de bronze du même type que celui qui avait été découvert en 1971. Une vingtaine de disques de 7 à 18 cm de diamètre ont ainsi été découverts, étroitement groupés. Tous sont couverts en tôle de bronze martelée, de couleur dorée. Ils sont ornés en relief et munis d'un anneau sur leur face intérieure. Du cuir carbonisé adhère à deux d'entre eux.

Selon l'archéologue cantonal, le plan de répartition de ces objets semble indiquer que l'on a affaire aux éléments décoratifs ou « phalères » d'un harnais de cheval près de trois fois millénaire.

C'est la première fois en Europe qu'une telle constatation a pu être effectuée, précise un communiqué du musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel.

canton de soleure

Vierge de Holbein restaurée

(A.T.S.) La toile la plus remarquable que possède la collection municipale d'art de la ville de Soleure, une vierge peinte par Holbein Le Jeune en 1522, a été entièrement restaurée. Ce travail délicat, qui a duré plusieurs mois, a été accompli par l'Institut suisse des Beaux Arts de Zurich. Ce tableau, d'une valeur estimée entre 20 et 50 millions de francs, est désormais exposé dans une vitrine climatisée.

canton du tessin

Décès du peintre Fritz Glarner

(A.T.S.) Le peintre Fritz Glarner est mort à Locarno à l'âge de 73 ans. Né à Zurich, il avait vécu à Naples, puis à Paris où il avait rencontré d'importants artistes modernes. De retour à

Zurich, il se lia aux artistes progressistes qu'on appela plus tard les « concrets zuricois ». Une amitié étroite le liait à Max Bill. Depuis 1936, le défunt vivait à New York et ce n'est que l'année dernière qu'il vint s'établir à Locarno. L'œuvre de Glarner se trouve principalement dans des musées et collections suisses et américains.

canton du valais

cultes œcuméniques pour couples mixtes

(A.T.S.) A la demande d'un groupe de foyers mixtes, la commission œcuménique de dialogue des églises catholique et protestante du Valais a décidé d'organiser régulièrement des cultes pour couples mixtes, et cela dans l'attente de l'intercommunion.

En effet, le nombre croissant de mariages mixtes dont un certain nombre sont préparés par le prêtre et le pasteur ensemble créent une situation nouvelle. Les couples désirent en effet vivre ensemble un culte de la parole. Il leur appartiendra d'en prendre l'initiative. Ce projet n'a suscité aucune objection du côté protestant. Quant à l'église catholique qui en a accepté le principe, elle a rappelé l'importance de l'eucharistie comme signe et facteur d'unité.

Cette décision qui ne résout pas tous les problèmes certes, permettra néanmoins de débloquer nombre de situations difficiles, de faciliter le dialogue sur les problèmes de foi au sein de la famille, elle ouvre enfin de nouvelles perspectives à l'esprit œcuménique.

Une nouvelle campagne de Franz Weber : « Sauver le val d'Anniviers »

(A.T.S.) Le développement excessif du val d'Anniviers ne profite pas à la population montagnarde, mais seulement à quelques spéculateurs, a déclaré récemment à Lausanne le journaliste Franz Weber, en annonçant la constitution à St-Luc de l'association pour la sauvegarde du paysage et des sites « sauver le val d'Anniviers ». Dans une pétition signée déjà par 500 des 1 500 habitants de la vallée, les Anniviards réclament un développement harmonieux, condamnent les « usines de vacances » et les « quartiers-villes » qui leur sont proposés. Ils appuient les mesures fédérales pour la protection des sites et réclament un plan d'aménagement global de leur vallée en tenant compte des particularités de chaque commune.

Le mouvement « Sauver le val d'Anniviers » a été lancé en réaction contre un rapport fait au Conseil fédéral par les présidents des communes anniviarades, s'opposant aux récentes mesures contre les ventes immobilières aux étrangers et affirmant qu'elles porteraient préjudice à une partie de la population. Or, répond le nouveau comité, il est temps de mettre un terme à la spéculation qui menace le patrimoine anniviard et à une politique par laquelle les communes s'endettent pour une infrastructure touristique profitant surtout aux promoteurs immobiliers.

Le comité « Sauver le val d'Anniviers » affirme que les présidents des communes sont eux-mêmes « pour la plupart des promoteurs » et qu'ils n'engagent en rien les assemblées communales.

M. Franz Weber, qui préside le comité, est entouré notamment d'un ancien président de Saint-Luc, d'un conseiller communal de Grimentz, du professeur Karl Wieland, de Bâle, et d'un étudiant de Sion qui a recueilli 10 000 signatures en faveur d'une application rigoureuse en Valais des dispositions sur la protection des sites et l'aménagement du territoire.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

« L'arbre de mes sept ans » : une commune vaudoise donne l'exemple

(A.T.S.) Première commune suisse à prendre une telle initiative, celle de Payerne a décidé d'offrir chaque année, à chaque élève âgé de sept ans, un arbre qui sera planté dans une forêt sise au-dessus de la ville. C'est une excellente façon d'intéresser la jeunesse de façon concrète à la protection de la nature et il ne fait pas de doute que d'autres communes de notre pays suivront cet exemple.

Pour la première fois, le 25 novembre prochain, près de cent élèves des écoles de Payerne, nés en 1965 et formant la volée 1972, ont planté ensemble un nombre égal d'arbres, sous la conduite du corps enseignant et en présence de leurs parents. L'« arbre de mes sept ans » sera protégé et son jeune propriétaire pourra suivre sa croissance.

Vacherin Mont-d'Or : records battus

La centrale du vacherin Mont-d'Or (spécialité de fromage vaudois à pâte molle produite surtout à la vallée de Joux) a enregistré de nouveaux records au cours de la saison 1971-1972. C'est le cas aussi bien de la fabrication, qui a augmenté de 12 pour cent en une année pour atteindre 811 000 kilos, que des exportations, qui ont passé en trois ans de 45 000 à 127 000 kilos. La France à elle seule a acheté 119 000 kilos. Le vacherin Mont-d'Or est aussi exporté

tance de la qualité dans la production. Bien que la fabrication du vacherin Mont-d'Or soit très délicate, le second choix n'atteint que 2,6 pour cent de la production.

**

Etroite collaboration entre deux quotidiens romands

(A.T.S.) Deux quotidiens romands, « Le Courrier » de Genève et « La Liberté » de Fribourg ont entamé une étroite collaboration rédactionnelle et technique. Dans un éditorial commun, ils s'en expliquent en ces termes : « Nous avons la conviction que la presse de réflexion chrétienne doit non seulement se maintenir mais se développer. » Dans ce but, les deux quotidiens vont « mettre en commun ce qui peut l'être, en sauvegardant le caractère propre à deux journaux enra-

cinés dans leur terroir, l'un fribourgeois, l'autre genevois ».

Techniquement, « Le Courrier » et « La Liberté » auront chaque jour des pages communes, la plus grande partie d'entre elles étant fabriquées à Fribourg, les autres à Genève. Transportées de nuit par la route, ces pages iront rejoindre chaque rédaction qui reste maîtresse de l'œuvre finale. Ainsi les sociétés éditrices conservent leur autonomie juridique, chaque journal garde ses propres pages publicitaires et locales, mais la conception générale du journal sera élaborée en commun et profitera de l'apport des signatures de chaque rédaction.

« Conscients des obstacles éventuels, conclut l'éditorial, nous avons choisi d'aller de l'avant parce que l'avenir d'une presse chrétienne de réflexion était à cette condition. Seul juge, finalement, de nos intentions et de nos réalisations, le lecteur appréciera. Sa voix sera entendue. »

HERMES

présente :

La Machine Comptable

HERMES C.3

- Machine Comptable Suisse Alpha-Numérique
- Ecriture Rapide
- Calcul Silencieux
- Alignement Décimal Automatique
- Contrôle à zéro
- Répétition Automatique
- Capacité des Compteurs 11/11

Connaissez-vous la nouvelle Facturière F-4 entièrement électronique ? Documentation et Démonstration

HERMES - PAILLARD S.A.

2, pl. du Théâtre-Français
PARIS-1^e - Tél. RIC. 31-56

en Belgique, dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis.

La centrale, qui a son siège à l'école cantonale de fromagerie de Moudon, groupe neuf affineurs, deux fabricants-affineurs et cinquante-deux fromageries locales. Elle souligne l'importance de la qualité dans la production. Bien que la fabrication du vacherin Mont-d'Or soit très délicate, le second choix n'atteint que 2,6 pour cent de la production.

Comment on ne devrait pas conduire...

- ... si l'on est fatigué, irrité ou soucieux
- ... sans intercaler des arrêts pour se reposer
- ... après avoir consommé de l'alcool
- ... lorsqu'on est sous l'influence de drogues
- ... sans avoir attaché sa ceinture de sécurité
- ... avec des souliers de ski ou de montagne, des soccols, des souliers à semelle de liège ou autre semelle épaisse
- ... sans gants, si l'on transpire des mains
- ... sans lunettes de soleil de bonne qualité, avec des verres dépolis, si le soleil darde ses rayons
- ... à la vitesse maximum — car, à vitesse élevée, maîtriser une auto n'est pas un jeu d'enfants
- ... avec des enfants sur le siège avant droit — leur place est à l'arrière du véhicule
- ... avec des pneus dont le profil est insuffisant
- ... sans avoir fait contrôler régulièrement sa voiture par un spécialiste.

Tout automobiliste raisonnable et conscient de ses responsabilités devrait observer les règles précitées.

- la plupart ne faisant pas encore l'objet d'une interdiction,
- dans son propre intérêt et afin d'assurer la sécurité générale.

UNION SUISSE DES INDUSTRIELS
EN CARROSSERIE (USIC).